



Formation RH

Construire sa promesse employeur

Identifier votre singularité pour attirer les meilleurs talents et fidéliser vos salariés



Et si on mettait
le(la) candidat(e) au centre

Construire sa promesse employeur

Modalités pédagogiques

Durée : 7 heures, 1 jour

Horaires : 9h00-12h30 et 13h30-17h00

Lieu : Voir convention

Participants : 8 max

Dates : Voir convention

Niveau: sensibilisation

Présentation de la formation

Dans le contexte RH actuel, entre digitalisation et changement du rapport au travail, le sujet de la marque employeur est fondamental. toutes les entreprises, de toutes tailles et de tous secteurs, doivent s'en saisir et apprendre à la faire vivre. Elle est un atout pour attirer des talents mais également pour développer l'engagement et la fidélisation des collaborateurs. Elle est donc un facteur clef de la performance économique de l'entreprise.

Cette formation vous permet de d'appréhender les enjeux de la marque employeur, pour poser les premières bases de votre singularité en tant qu'employeur.

Vous mettez en pratique immédiatement les compétences, savoirs et outils que vous acquérez en formation, afin d'initier une démarche de marque employeur qui vous correspond.

Cette formation pourra être poursuivie par un parcours "Marque employeur et expérience Collaborateur"

Objectifs et compétences visées

A l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de :

- Identifier les enjeux d'une marque employeur forte
- Comprendre les fondamentaux, les pré-requis et la démarche de la marque employeur
- Définir ses enjeux et indicateurs de performances
- Mettre en place des premières actions pour bâtir ou développer sa marque employeur
- Enoncer sa promesse employeur à travers son EVP
- Découvrir les outils pour poursuivre cette démarche de construction notamment en interrogeant ses collaborateurs

Construire sa marque employeur

Public visé

Professionnel RH ou communication, Dirigeants d'entreprise

Prérequis

Avoir une connaissance des enjeux RH de son entreprise

Modalités d'accès

- Inscription directement en nous contactant : contact@yeswemove.fr
- Toute inscription sera formalisée par une convention de formation.
- Délai d'accès à la formation : la formation est confirmée une fois l'inscription finalisée et le contrat signé, et en fonction des cycles d'ouverture des parcours, dans le respect du délai de rétractation de 10 jours en présentiel et 14 jours en cas de signature à distance
- L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

Contenu pédagogique

1- Introduction à la marque employeur et à la démarche Marketing RH

- Comprendre les enjeux RH actuels
- Identifier Les composantes de la marque employeur
- S'approprier la démarche marketing : Objectifs- diagnostic- stratégie- plans d'actions - mesure
 - *L'authenticité au coeur du dispositif*
 - *Construire une stratégie avant de communiquer*

2- Les étapes pour construire sa promesse employeur

Savoir analyser les actions et process RH en place pour construire sa promesse employeur

- Identifier ses objectifs principaux et les KPIs associés
- Définir l'identité de l'entreprise: raison d'être, culture et valeurs
- Réaliser l'inventaire des pratiques RH
- Identifier les avantages pour les candidats/ collaborateurs
- Utiliser le storytelling pour mettre en valeur sa promesse employeur

Construire sa marque employeur

3 - Comprendre les attentes des collaborateurs et candidats

Une promesse employeur forte et efficace ne pourra l'être que si elle fait écho au vécu des collaborateurs

- Définir son persona candidat avec ses attentes, objectifs, freins et frustrations
- Appréhender les outils pour mesurer l'expérience candidat et challenger sa promesse employeur
- Définir un plan d'action pour engager les salariés de son entreprise

4 - Communiquer, mesurer et pérenniser

Communiquer sur sa promesse employeur, outil pour répondre à ses enjeux de marque employeur (= objectifs fixés en début de formation)

- Définir les canaux de communication les plus pertinents selon la cible et réfléchir à des premières actions (Ambassadeurs, relations écoles, etc).
- Travailler ses offres d'emploi en y intégrant la promesse employeur
- Communiquer en interne sur la démarche et les ambitions
- Mettre en place un plan d'action à court et moyen termes pour pérenniser le travail initié durant la formation

Construire sa marque employeur

Moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre

Moyens et méthodes pédagogiques :

La formation alternera entre théorie et pratique avec des exercices, des quizz, des cas pratiques et des mises en situation.

Notre méthode pédagogique s'articule autour de 3 piliers, mis en œuvre dans chacun des ateliers :

- Exposé des **clés théoriques** de compréhension par le formateur (concepts, règles, etc.)
- Méthode expérientielle : **mise en action** des stagiaires et exercices pratiques guidés par le formateur, individuellement et/ou en groupes
- Stimuler l'**intelligence collective** du groupe : partage d'expériences et conseils par le formateur et entre les participants

Cette **formation** permet d'obtenir une mise en œuvre immédiate des acquis de la formation. Les cas pratiques sont réalisés sur-mesure et permettent de créer pendant le module de formation individuelle encadrée les outils que les participants utiliseront immédiatement.

Supports:

Un support de cours sera remis à chaque stagiaire.

Moyens mis à disposition :

Salle équipée de tables et chaises, connexion internet, vidéoprojecteur ou projection des supports sur un écran LCD

Matériel requis :

Ordinateur personnel autorisé

Positionnement avant la formation

Un questionnaire d'autodiagnostic sera proposé aux stagiaires afin d'identifier clairement leurs propres enjeux face à la marque employeur

Construire sa marque employeur

Modalités d'évaluation

Avant la formation :

Un autodiagnostic sera envoyé au stagiaire afin d'évaluer la maturité de l'entreprise en termes de marque employeur

Pendant la formation : exercices et mises en situation tout au long de la formation pour tester vos connaissances et évaluer votre progression.

En fin de formation: un questionnaire permettra de vérifier l'acquisition correcte des compétences.

Critère d'évaluation :

Un score de 75% de bonnes réponses doit être obtenu pour la validation des acquis.

Après la formation : une évaluation est réalisée à 6 mois pour évaluer l'impact de la formation sur la pratique professionnelle du stagiaire

Moyens d'encadrement

Formateur spécialisé en marketing et ressources humaines

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Suivi de l'exécution :

- Feuille d'émargement par demi-journée signée par chaque stagiaire et par le formateur
- Remise d'une attestation d'assiduité individuelle à la fin de la formation

Appréciation des résultats :

- Évaluation formative continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

Sanction de la formation

Remise d'une attestation de fin de formation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous souhaitons que tout le monde puisse bénéficier et accéder à nos formations. C'est pourquoi ,notre organisme de formation vous propose d'étudier les possibilités d'aménagement au cas par cas.



*Nous sommes à votre disposition pour
toute question/ échange*

nolwenn@yeswemove.fr
06 70 10 10 43

melanie@yeswemove.fr
06 75 12 31 25



Et retrouvez nous

www.yeswemove.fr

